Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 10

Artikel: L'équipement hospitalier de la Suisse se modernise

Autor: A.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124328

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quoique dans la construction en béton les risques d'incendie soient faibles et faciles à localiser, un certain nombre de lances d'incendie toutes prêtes, ont été disposées en niches dans les couloirs. Elles sont branchées sur un réseau haute pression indépendant.

Le gaz n'est amené que dans les quelques laboratoires où il est utile. Les laboratoires de préparations et d'analyses sont équipés de tous les perfectionnements actuels : chapelles et tables en acier inoxydable avec distribution d'eau chaude et froide à diverses pressions, air comprimé, vide, sans compter tous les perfectionnements électriques. Les robinets y sont en « inconel », métal à base de nickel résistant aux acides.

Dans les salles d'hydrothérapie, on rencontre toutes sortes de bassins spéciaux, pour la plupart étudiés spécialement ; on remarque en particulier une sorte de grande baignoire en forme de 8 avec des masseurs hydrauliques à injecteurs d'un type tout nouveau. Partout la technique a bénéficié des expériences faites dans les derniers hôpitaux construits dans d'autres villes.

L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER DE LA SUISSE SE MODERNISE

Notre pays possède un riche réseau d'hôpitaux cantonaux et régionaux. Cependant les dernières découvertes des sciences médicales exigent souvent un séjour plus ou moins prolongé des patients à l'hôpital, que ce soit en observation ou pour des traitements ; le nombre des accidentés s'élève aussi d'année en année, et nos établissements hospitaliers, un peu partout, offrent un nombre de lits insuffisant. Aussi voyons-nous une sorte d'émulation se manifester, et les transformations, agrandissements, aménagements divers se multiplier.

Le journal *Médecine et Hygiène* consacre une page, dans son numéro du 1er mai, aux projets en cours dans plusieurs cantons : agrandissement de l'Hôpital cantonal d'Aarau, de celui de Porrentruy ; nouvelle construction – en forme de T – prévue pour remplacer l'actuel Samaritain, à Vevey ; nouveaux bâtiments complétant l'Hôpital des enfants de Bâle, etc.

Le Dr Hans Schmid, directeur de l'Hôpital cantonal de Schaffhouse, présente la construction inaugurée le 3 avril 1954 et qui vient remplacer les anciens bâtiments construits en 1847 et 1901. Situés un peu en dehors de ville, sur une colline boisée qui constitue un cadre exceptionnel, le nouvel hôpital schaffhousois et ses annexes techniques représentent un volume de construction de 62 460 m³. Les salles sont prévues pour 2, 4 et 6 lits au maximum et disposent d'installations modernes : radio pour chaque lit, chauffage au plafond, ventilation artificielle complète permettant de régler la température et l'humidité de l'air ventilé. L'hôpital peut recevoir dans ses différents services un total de 320 malades (l'ancien bâtiment comptait 230 lits), dont 114 pour le service de chirurgie, 102 pour la médecine interne, 68 pour la gynécologie et l'obstétrique, 18 pour l'ophtalmologie et 8 pour l'oto-rhino-laryngologie. Sont compris en outre les services thérapeutique et diagnostique habituels, les salles opératoires pour les différentes spécialités, un service de radiologie, des laboratoires, et enfin un institut de physiothérapie équipé pour l'électrothérapie moderne, pour les massages et la gymnastique thérapeutique.

Pour ces différents services, un personnel nombreux, estimé à 250 personnes, est nécessaire, et la solution apportée au problème de leur logement nous paraît spécialement intéressante.

A proximité de l'hôpital s'élèvent les constructions destinées à recevoir la plus grande partie de ce personnel : cinq maisons particulières pour les employés supérieurs, et deux bâtiments de 79 et de 76 chambres à un lit, pour le personnel infirmier et ménager. Ainsi chaque employé jouira d'une chambre personnelle, ce qui est trop rare encore dans nos établissements hospitaliers. Des salons de séjour et des locaux aménagés pour faire la petite lessive, pour coudre et pour repasser, enfin des garages pour bicyclettes et motocyclettes sont à la disposition du personnel.

Ces bâtiments, indépendants du bloc-hôpital, occupent un volume de 15 877 m³.

L'ensemble des travaux, y compris l'aménagement intérieur et l'équipement technique, a coûté dix-sept millions et demi. Cependant, si c'est là une lourde charge pour un canton comme Schaffhouse, qui compte 55 000 habitants, les services que pourra rendre le nouvel hôpital cantonal justifieront certainement cette dépense. *A. B.*

LES ŒUVRES D'ART
DANS LE
BATIMENT DES POLICLINIQUES

Une notion tout à fait nouvelle, qui transforme les rapports que depuis un siècle au moins l'architecture entretenait avec les arts plastiques (ou plutôt n'entretenait pas), est en train de se faire jour dans la mentalité des constructeurs et du public. Contrairement à ce qui se passait aux époques classiques (Antiquité, Gothicité, Renaissance), l'architecte avait perdu le pouvoir d'introduire dans son œuvre ce qu'il est convenu d'appeler la décoration (et ce mot de décoration, lui-même, a vu son sens se transformer pendant la même période, pour prendre une acception d'« inutilité » aux yeux des rationalistes) : il en est résulté le désordre que l'on sait, où l'on plaçait au petit bonheur (ou plutôt au grand malheur), après la fin des travaux de construction, et non pendant la période de conception, une peinture ou une sculpture qui n'avait que des rapports éloignés, et parfois pas de rapport du tout, avec l'ouvrage bâti. Pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons féliciter un maître de l'ouvrage, à savoir l'Etat de Genève, et des maîtres d'œuvre, qui ont tenu à inviter des artistes à contribuer à la beauté de leur ouvrage. Nous montrons, dans nos pages d'illustrations, une mosaïque de François Liengme, placée dans le hall qui précède l'aula. D'autres travaux, une mosaïque de Charles Philippe, deux fresques de Hans Berger, sont en travail dans des locaux où le public sera appelé à circuler : premier pas vers une conception de l'architecture moderne qui ne pourra que l'insérer dans l'histoire d'un art classique. *J.*